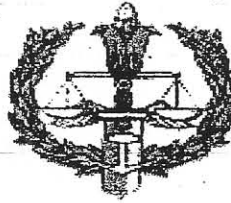


ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION
ET DE MAGISTRATURE
NATIONAL SCHOOL OF ADMINISTRATION
AND MAGISTRACY

DIRECTION GENERALE
DIRECTORATE GENERAL



ENAM

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie
REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

Yaoundé, le 26 mai 2013

CONCOURS D'ENTREE A L'ENAM CYCLE « B » DES DIVISIONS
ADMINISTRATIVE ET DES REGIES FINANCIERES

Division des Régies Financières : Sections Impôts/Trésor

EPREUVE DE COMPTABILITE GENERALE (COEFF. 5)

(durée : 4 heures) 13 H 00 – 17 H 00

- NOTA : - plan de comptes OHADA et calculette autorisés
- le respect strict des comptes OHADA est fortement recommandé.

Remarques générales :

- 1°- Pour les écritures dans le journal, les numéros et les intitulés des comptes à utiliser doivent être correctement notés. Par ailleurs, les numéros de compte à trois ou à quatre chiffres sont exigés. A défaut, l'écriture sera considérée comme fausse ;
- 2°- Les libellés des opérations doivent être clairement indiqués. A défaut, l'écriture sera considérée comme fausse ;
- 3°- la SA SAPORTA utilise les comptes d'attente pour ses opérations financières ;
- 4°- Téléphones portables, même désactivés interdits. Les téléphones ne peuvent ni servir de montre, ni servir de machine à calculer.

CAS I

Le 1^{er} janvier 2013, la situation de la SA. SAPORTA est la suivante :

Fonds commercial 50 000 ; Installations techniques 100 000 ; Matériel de bureau et informatique 22 000 ; Matériel de transport 41 800 ; Stocks de matières premières 45 560 ; Clients 38 440 ; Banque Afriland 23 000 ; Caisse 3 000 ; Capital 250 000 ; Réserves 22 000 ; Report à nouveau 1 800 ; Emprunts auprès des établissements de crédit 30 000 ; Fournisseurs 20 000.

Au cours du mois de janvier, les opérations réalisées par l'entreprise ont été les suivantes:

03/01 : Ventes de produits finis au comptant dans la région :	
• règlements en espèces (caisse siège).....	22 860
• règlements par chèques bancaire local.....	40 260
04/01 : Ventes de produits finis à crédit hors région.....	38 305
05/01 : Versement à Afriland (d'origine caisse succursale A).....	15 000
06/01 : Achat de marchandises dans la région réglées par chèque postal..	10 000
07/01 : Encaissements des clients:	
• reçus en espèces (caisse succursale A).....	8 220
• contre chèques remis à Afriland.....	15 720
08/01 : Achats en espèces par caisse siège de:	
• timbres postaux	540
• timbres fiscaux (droits d'enregistrement)	250
• petit outillage (clous, colle, ...)	453
• fournitures de bureau stockable.....	834
10/01 : Vente de la totalité des marchandises dans la région (paiement en espèces par caisse siège)..	12 800
12/01 : Règlement par chèques bancaires hors zone monétaire:	
• du loyer d'une machine 2 800 ; de la prime d'assurance multirisques	1 651
• des frais d'entretien d'un véhicule.....	610
13/01: Achat de matières premières payables à 60 jours, hors région	50 340
15/01 : Règlement d'une dette fournisseur par chèque postal.....	9 560
18/01 : Achat d'une machine-outil réglée au comptant :	50 000
• 20% réglé ce jour par chèque bancaire tiré sur la banque du Sénégal	
• le solde est financé par un emprunt à Afriland de 100 000 F contracté ce jour.	
Les fonds sont immédiatement versés sur notre compte.	
19/01 : Règlement par chèques bancaires locaux des impôts et taxes (patente)	1 050
20/01 : Ventes de produits finis dans la région :	
• règlement immédiat par chèque bancaire local.....	30 000
• règlement par traite à 30 jours.....	28 000
21/01 : Règlement par chèque postal des frais de réparation d'une	

machine-outil.

6 700

24/01 : Règlement de frais de publicité par chèque tiré sur la banque du Tchad:

- annonces et insertions 5 000 ; catalogues 10 500

25/01 : Vente comptant de produits finis hors région (règlement par traite tirée et acceptée le même jour) ...

95 000

26/01 : Versement à Afriland de façon à ne laisser en caisse siège que.... 5 000

27/01 : Paiement par virements bancaires locaux :

- des salaires et traitements 120 000
- des cotisations de Sécurité Sociale et autres organismes sociaux.... 50 000

28/01 : Afriland débite notre compte en règlement des charges d'intérêts.. 780

31/01 : Remboursement de l'emprunt d'août 2012..... 30 000

Travail demandé:

1. Présentez le bilan au 01/01/2013 et calculez le patrimoine de l'entreprise.
2. Enregistrez les écritures au journal et les reporter au grand-livre.

CAS II

Vous recevez de votre banque le relevé de compte au 31/12/2012 de votre société :

Date	Opérations	Débit	Crédit
	Solde au 30/11/2012		3 456
02-12	Chèque émis n° 1 234 567	1 000	
08-12	Virement reçu		4 560
13-12	Virement émis	3 897	
15-12	Versement espèces		870
29-12	Factures carte bleue	2 895	
	Solde au 31/12/2012	A déterminer	

Travail demandé:

1. Quel est le solde devant apparaître sur ce relevé de compte ? Quelle est sa signification?
2. Sachant que, dans votre comptabilité, le compte 5211 - "Banque locale" était débiteur de 1 234,70 F au 30/11/2012 quel est son solde au 31/12/2012 ?